

Devenez sociétaire de GallyWatt !

Comme annoncé précédemment, nous sommes prêts à transformer GallyWatt en une **Société Coopérative d'Intérêt Collectif**.

Le projet de statuts est finalisé : demandez-en nous une copie si vous souhaitez le consulter.

Soyez parmi les premier(e)s à participer à cette fantastique aventure en devenant sociétaire et en souscrivant dès maintenant !

Vous pourrez ainsi contribuer au développement des énergies renouvelables dans les Yvelines en étant impliqué dans la gestion de la coopérative.

Le principe coopératif : 1 sociétaire = 1 voix.

Contactez-nous pour obtenir votre bulletin de souscription ainsi que toutes les informations nécessaires pour bien comprendre notre projet et ses enjeux.

Assemblée Constitutive

C'est la première assemblée de la coopérative au cours de laquelle les statuts seront signés, le Conseil Coopératif nommé et le premier Président élu.

Soyez nombreux à nous rejoindre pour fêter cet évènement le **28 septembre à 20h, salle Raymond Dumay à Feucherolles.**

Un grand merci à l'association La Vitrine du Développement Durable et aux équipes d'Energie Partagée qui nous ont accompagnés et soutenus pendant toute cette phase initiale.

Contactez-nous pour plus d'informations : gallywatt@laposte.net